



## Cultures Légumières n° 11 bis - 16/06/2005 (3 pages)

### Virus de la mosaïque du pépino Note nationale (2ème partie)

## Note nationale de préconisation Virus de la mosaïque du pépino (2ème partie)

### Gestion des foyers

En cas de contamination, les mesures précédentes doivent être appliquées avec la plus grande rigueur et renforcées, notamment l'utilisation de tenues de travail spécifiques à une serre ou unité de culture.

#### 1. En cours de culture

##### Limitation d'accès

- Fermeture des serres à clef.
- Interdiction d'accès à toute personne étrangère à l'exploitation (mise en place de panneaux signalétiques).
- Circulation du personnel réduit au strict nécessaire.
- Les interventions en zones contaminées (taille, cueillette, nettoyage...) seront effectuées en dernier.

##### Limitation des contaminations au sein de l'exploitation

- Pendant les opérations culturales, se désinfecter les mains (1) ou changer de gants à chaque extrémité de rang.
- Pour les opérations de taille, utiliser deux outils ; pendant que l'un est en service, l'autre est désinfecté.
- Après utilisation, désinfecter les outils par trempage pendant 20 min dans une solution contenant un produit virucide homologué.
- Les ruches de bourdons ne devront pas être déplacées d'une serre à l'autre.
- Une désinfection des allées et couloirs cimentés devra être effectuée une fois par semaine avec un produit virucide homologué. Cette désinfection concernera également le matériel et les accès aux serres.

##### Protection de l'environnement et des autres exploitations

- Lors du conditionnement des fruits, il est nécessaire de mettre en place des circuits séparés entre parcelles contaminées et non contaminées et ceci également dans les stations de conditionnement.
- La destruction de ces déchets devra être effectuée quotidiennement soit par incinération, soit par enfouissement avec de la chaux vive (10% du volume) à proximité immédiate de la parcelle.
- Ne pas quitter l'établissement sans s'être désinfecté les mains (1).
- Ne pas sortir les vêtements de travail de l'exploitation.
- Proscrire tout prêt de matériel et d'outils à d'autres exploitations maraîchères.

#### 2. L'éradication avant la mise en place d'une nouvelle culture

##### ***Les contre-plantations sont à proscrire impérativement.***

- Ramassage et destruction de tous les déchets de culture (matériel végétal, supports de culture, matériel de palissage, plastiques,...) soit par incinération (soumis à autorisation préfectorale), soit par enfouissement avec de la chaux vive (10% du volume) à proximité immédiate de la parcelle. Si les déchets doivent être transportés ou stockés, ils devront être hermétiquement bâchés.
- Désherbage minutieux des parcelles et des abords.

Avertissements Agricoles  
Cultures Légumières



**D.R.A.F. CENTRE**  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
93, rue de Curambourg  
45404 Fleury les Aubrais  
Tél. 02.38.22.11.11  
Fax 02.38.84.19.79  
srpv-centre@terre-net.fr

Imprimé à la Station  
d'Alertes Agricoles de la Région CENTRE  
Le Directeur-Gérant :  
V. MORARD  
Publication périodique  
C.P.P.A.P. n° 01701 AD  
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration  
avec la FREDON  
CENTRE (Art L 252-1 à L  
252-5 du Code Rural)



- Les matériels ayant servi au transport des déchets (roues, remorques,...) devront être désinfectés à l'aide d'un produit homologué virucide.
- Les structures, aires bétonnées, matériels (chariots, bacs, caisses, réseaux d'irrigation,...) devront être lavés à l'eau puis désinfectés à l'aide d'un produit homologué virucide.
- Suite à l'ensemble de ces opérations de désinfection, un vide sanitaire complet d'au moins une semaine devra être observé en maintenant les serres fermées avant remise en culture.

**Dans tous les cas, il est recommandé de déclarer les contaminations aux SRPV. Cela contribuera à la surveillance du territoire, à la recherche des sources de contamination et à l'adaptation des mesures décrites dans cette note aux conditions régionales.**

(1) Les produits virucides utilisés pour la désinfection des mains relèvent de la norme AFNOR NF T 72-180 (par exemple des gels hydroalcooliques)

**Tableau 1 : Spécialités à action virucide homologuées pour les traitements généraux, traitements de locaux et matériels de culture (serres et abris)**

| Spécialité  | Composition  | Dose d'emploi   |
|---|--|---|
| AGROXYDE II<br>BACTIPAL ELV<br>DESOGERME BACTIBIO<br>DESOGERME PHYTOFORT<br>FOUR-SANN | Acide acétique 19,44 % + Acide peracétique 5,86 %<br>+ Peroxyde d'hydrogène 15,75 %                                  | 2%  |
| AGRIGERM 2000   | Chlorure de didecyl dimethyl ammonium 100 G/L +<br>Formaldéhyde 31,5 G/L + Glutaraldehyde 40 G/L +<br>Glyoxal 32 G/L | 3%  |
| MENNO FLORADES  | Acide benzoïque 9 %  | <i>Matériels de cultures (tablettes,<br/>pots etc ...) : 4 % - Temps de<br/>contact minimum : 16 heures -<br/>Couteaux à greffer : 3 % - Temps<br/>de contact minimum : 3 minutes</i> |
| PHENOSEPTYL POV   | Orthophénylphénol 250 G/L  | 2%  |
| VIRKON  | Acide sulfamique 5 % + Monopersulfate de potassium<br>22,5 % + Acide malique 10 %                                    | 0,5 l/hl  |
| VIROFREE  | Magnésium peroxyphthalate 30 %   | 1%  |

**Tableau 2 : Spécialités à action virucide homologuées pour les traitements du matériel de récolte**

| Spécialité  | Composition   | Dose d'emploi |
|---|---|---------------|
| AGROXYDE II<br>BACTIPAL ELV<br>DESOGERME BACTIBIO<br>DESOGERME PHYTOFORT<br>FOUR-SANN | Acide acétique 19,44 % + Acide peracétique 5,86 % + Peroxyde d'hydrogène<br>15,75 %                               | 2%            |
| JAPUR   | Acide acétique 10 % + Acide peracétique 5 % + Peroxyde d'hydrogène 20 %   | 7,5%          |
| OXYGAL COMPACT  | Acide peracétique 4,87 % + Peroxyde d'hydrogène 12,12 %   | 2,5%          |
| AGRIGERM 2000   | Chlorure de didecyl dimethyl ammonium 100 G/L + Formaldéhyde 31,5 G/L +<br>Glutaraldehyde 40 G/L + Glyoxal 32 G/L | 3%            |
| VIROFREE  | Magnésium peroxyphthalate 30 %  | 1%            |



**Tableau 3 : Spécialités à action virucide homologuées pour les traitements du matériel de transport**

| Spécialité  | Compostion   | Dose d'emploi |
|---|--|---------------|
| AGROXYDE II<br>BACTIPAL ELV<br>DESOGERME BACTIBIO<br>DESOGERME PHYTOFORT<br>FOUR-SANN | Acide acétique 19,44 % + Acide peracétique 5,86 % + Peroxyde d'hydrogène 15,75 % | 2%            |
| ACTACLEAN<br>BACTIPAL DB  | Acide acétique 16,1 % + Acide peracétique 5,35 % + Peroxyde d'hydrogène 14,7 %   | 1%            |
| JAPUR   | Acide acétique 10 % + Acide peracétique 5 % + Peroxyde d'hydrogène 20 %          | 7,5%          |
| OXYGAL COMPACT  | Acide peracétique 4,87 % + Peroxyde d'hydrogène 12,12 %                          | 2,5%          |
| DIVOSAN MH VT11   | Iode actif 3,5 %   | 0,25%         |
| VIROFREE  | Magnésium peroxyphthalate 30 %   | 1%            |

**Tableau 4 : Spécialités à action virucide homologuées pour les traitements du matériel de stockage**

| Spécialité  | Compostion   | Dose d'emploi |
|---|--|---------------|
| AGROXYDE II<br>BACTIPAL ELV<br>DESOGERME BACTIBIO<br>DESOGERME PHYTOFORT<br>FOUR-SANN | Acide acétique 19,44 % + Acide peracétique 5,86 % + Peroxyde d'hydrogène 15,75 % | 2%            |
| DESOGERM OXYGERM  | Acide acétique 16,1 % + Acide peracétique 5,35 % + Peroxyde d'hydrogène 14,7 %   | 1%            |
| JAPUR   | Acide acétique 10 % + Acide peracétique 5 % + Peroxyde d'hydrogène 20 %          | 7,5%          |
| OXYGAL COMPACT  | Acide peracétique 4,87 % + Peroxyde d'hydrogène 12,12 %                          | 2,5%          |
| DIVOSAN MH VT11   | Iode actif 3,5 %   | 0,25%         |
| VIROFREE  | Magnésium peroxyphthalate 30 %   | 1%            |

**Tableau 5 : Spécialités à action virucide homologuées pour les traitements des locaux de stockage**

| Spécialité  | Compostion   | Dose d'emploi |
|---|--|---------------|
| AGROXYDE II<br>BACTIPAL ELV<br>DESOGERME BACTIBIO<br>DESOGERME PHYTOFORT<br>FOUR-SANN | Acide acétique 19,44 % + Acide peracétique 5,86 % + Peroxyde d'hydrogène 15,75 % | 2%            |
| ACTACLEAN<br>BACTIPAL DB<br>DESOGERM OXYGERM  | Acide acétique 16,1 % + Acide peracétique 5,35 % + Peroxyde d'hydrogène 14,7 %   | 1%            |
| JAPUR   | Acide acétique 10 % + Acide peracétique 5 % + Peroxyde d'hydrogène 20 %          | 7,5%          |
| OXYGAL COMPACT  | Acide peracétique 4,87 % + Peroxyde d'hydrogène 12,12 %                          | 2,5%          |
| DIVOSAN MH VT11   | Iode actif 3,5 %   | 0,25%         |
| VIROFREE  | Magnésium peroxyphthalate 30 %   | 1%            |